



Avril 2014

ENJEU : Protéger l'abordabilité des logements pour 200 000 ménages canadiens

- Aujourd'hui, près de 200 000 ménages canadiens à faible revenu vivant dans des coopératives d'habitation ou des ensembles de logements sans but lucratif dépendent de l'aide fédérale assujettie à un contrôle du revenu (AACR) pour payer leur loyer.
- Cette aide fédérale prendra bientôt fin.
- En plus des coûts sociaux, la diminution de l'abordabilité nuira à la prospérité économique et à la croissance de l'emploi

Contexte

À l'heure actuelle, l'aide fédérale assujettie au contrôle du revenu (AACR) est attribuée à 200 000 ménages canadiens conformément aux accords d'exploitation avec les coopératives d'habitation et d'autres fournisseurs de logements sans but lucratif et de logements publics qui ont été élaborés dans le cadre des programmes fédéraux de logement durant les années 1970 et 1980.

Certains de ces accords ont déjà pris fin et beaucoup d'autres prendront fin d'ici les deux prochaines années.

Beaucoup de ménages canadiens, dont **des aînés, des travailleurs monoparentaux, des personnes handicapées, des Autochtones, des Néo-Canadiens et d'autres familles à faible revenu**, n'auront plus accès à des logements abordables. Ces ménages ne peuvent pas se permettre d'autres types de logements, mais ils ne pourront plus continuer de vivre dans leur logement actuel sans une aide gouvernementale.

En plus des fournisseurs de logements, les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux ont demandé que des mesures soient prises pour faire face à la fin des accords d'exploitation fédéraux. Des fournisseurs de logements, comme la Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC), croient que le gouvernement fédéral et les provinces doivent agir pour préserver l'abordabilité pour les résidents.

D'après la FCM, la nécessité de construire davantage de logements locatifs est bien documentée. En 2012, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a dévoilé un rapport portant sur la pénurie alarmante de

logements locatifs dans 27 municipalités et régions urbaines du Canada. Ce rapport révélait que le nombre de logements locatifs a diminué depuis l'an 2000 et que le coût des loyers a augmenté de plus de 20 p. cent.

Ce rapport de la FCM indiquait comment les investissements dans le logement locatif ont une incidence positive directe sur la productivité et la mobilité de la main-d'œuvre. La production de logements abordables mène à des économies à long terme pour les contribuables et la société dans son ensemble.

- Les investissements à long terme dans le logement abordable créent des villes où il fait bon vivre pour les Canadiens et contribuent à la croissance de l'économie nationale.
- Les subventions actuelles pour le logement sont un moyen efficace pour le gouvernement d'offrir des logements abordables aux personnes qui en ont besoin.
- L'AACR permet aux bénéficiaires d'avoir accès à un logement sûr, ce qui donne lieu à des résultats sociaux positifs et à des économies pour le gouvernement dans les domaines de la santé, des services sociaux et dans le système juridique.

Que peuvent faire les gouvernements pour protéger les coopératives d'habitation et les logements sans but lucratif abordables au Canada?

- Agisse de concert maintenant pour préserver l'aide assujettie à un contrôle du revenu pour 200 000 ménages canadiens à faible revenu dans les coopératives d'habitation et les logements sans but lucratif;
- S'assure que les économies découlant de la fin des subventions accordées aux ménages à faible revenu dans les coopératives d'habitation sont réinvesties dans de nouveaux programmes de supplément au loyer à coûts partagés, qui seront mis en œuvre par les provinces et les territoires (et par les municipalités en Ontario);
- S'assure que les ménages qui reçoivent actuellement une aide fédérale d'AACR continueront d'être admissibles à une aide dans le cadre des nouveaux programmes d'aide au loyer; et
- Maintienne ce volet de financement séparément des investissements dans le Programme de logement abordable.

Personne-ressource : David Granovsky, coordonnateur des relations gouvernementales
FHCC, Bureau national
1-800-465-2752, poste 222
dgranovsky@fhcc.coop

La FHCC est la voix nationale du mouvement canadien de l'habitation coopérative. Elle compte parmi ses membres plus de 900 coopératives d'habitation sans but lucratif et d'autres organismes à l'échelle du Canada. Plus d'un quart de million de Canadiens vivent dans des coopératives d'habitation, dans chaque province et territoire.